



Bulletin d'inscription

Formulaire à imprimer et à retourner au Ctifl
accompagné de son règlement, au plus tard deux semaines avant la formation
(par courrier ou par mail selon le règlement choisi)
Ctifl - Mme Brigitte Bessez - 22 Rue Bergère - 75009 Paris
e-mail : bessez@ctifl.fr – Tél : 01 47 70 70 56

N° de déclaration d'activité de l'organisme de formation : 11750214175

Titre de la formation :

Dates : du _____ au _____ Lieu : _____

Entreprise ou organisme :

Raison sociale :

Adresse :

CP :

Ville :

☎ :

e-mail :

N° de SIRET :

N° TVA :

Code APE/NAF :

Participant(s) :

Nom et Prénom :

Fonction :

☎ :

e-mail :

Adresse de convocation si différente :

CP :

Ville :

Responsable de la formation (ou de l'inscription) :

Nom et Prénom :

☎ :

e-mail :

Facturation :

Si prise en charge de la formation par un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), la facture est à adresser à :

Nom de l'OPCA :

Adresse :

CP :

Ville :

☎ :

e-mail :

N° de dossier :

Sinon, envoi de la facture à l'entreprise.

Règlement :

Montant en euros :

Par chèque à l'ordre du Ctifl

Par virement bancaire : **IBAN** : FR08 2004 1000 0109 9935 6M02 012

BIC : PSSTFRPPPAR

Par carte bancaire

Expire fin :

Cryptogramme 3 chiffres :

Date : Le _____

Signature :

Cachet de la société :

ANNULATIONS & REPORTS

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 10 jours ouvrables avant le début de l'action de formation, ou abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article 920-9 du code du travail.

Si le nombre de stagiaires est insuffisant pour garantir l'efficacité pédagogique de la formation, le Ctifl se réserve la possibilité de reporter ou annuler la session, au plus tard une semaine avant la date prévue.

